

Zone humide de Vers Nantafond (Choisy)

Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028

Source : 2023, Syr'usses, Zone humide de nantafond – Notice de gestion 2023–2028, 37p



Notice de gestion réalisée avec l'aide financière de :

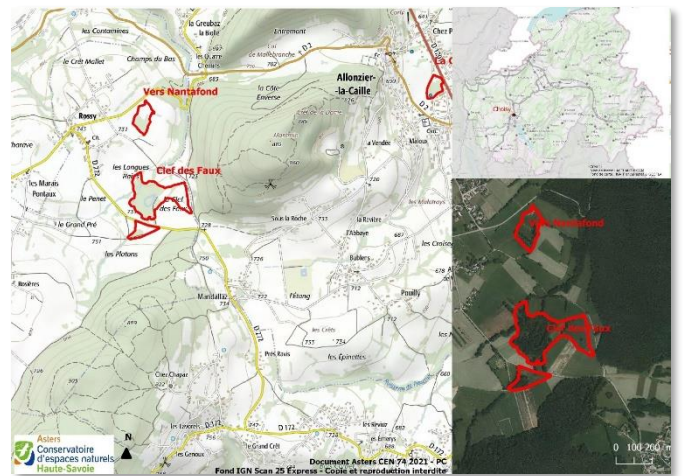


Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

La zone humide de Nantafond présente une mosaïque d'habitats naturels diversifiés. Elle s'insère dans un vaste réseau de zones humides. Le diagnostic écologique fait état de :

- 146 espèces végétales, dont 3 présentent des enjeux forts (la laïche à épis rapprochés, la laïche distique et l'orchis incarnat) ;
- 21 espèces animales, dont 1 présente un intérêt particulier : la pie grièche écorcheur.

Elle assure à ce titre un réel rôle de réservoir de biodiversité.



Carex appropinquata



Carex disticha



Grenouille rousse



Pie grièche écorcheur

Depuis 1998, le site est inscrit en APPB, arrêté préfectoral de protection de biotope, outil local de protection forte des espaces naturels.

Du point de vue de la ressource en eau, du fait de sa superficie et de sa situation en tête de bassin versant, elle assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration
- **Régulation des crues** : la zone humide assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol, des horizons tourbeux ayant été identifiés

Elle présente enfin un intérêt paysager et un atout certain pour constituer un bon support pédagogique.

Fiche d'identité

- Altitude : 725 m
- Superficie : 3,7 ha
- Hydrographie : bassin versant des Ussees, via le ruisseau de Mallabranche. Alimentation par des ruisseaux, fossés et ruissellements diffus
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles essentiellement (fauche, pâturage)

Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Le site se trouve altéré par :

- La présence d'une espèce exotique envahissante : le solidage géant, présent en lisière de la magnocariçaie (parties sud, sud-est), au sein des parcelles de plantation de peupliers, ainsi que dans la saussaie marécageuse
- L'abandon progressif des pratiques agricoles sur les milieux les plus humides et les moins mécanisables conduit à une fermeture progressive des milieux et un appauvrissement de la biodiversité ;
- Des pratiques agricoles environnantes pouvant être dommageables aux milieux (épandages, fertilisants, mises en culture).



Solidage géant

Les actions historiques de gestion du marais

- **Animation foncière** : des conventions de gestion sont signées avec les agriculteurs exploitants les parcelles à enjeux
- **Broyage des lisières** réalisé en 2015 pour contenir le développement des ligneux en bordure de marais ;
- **Restauration de la magnocariçaie** par des travaux de broyage tardif avec exportation réalisés en 2019 par une entreprise spécialisée. Un bosquet de saules a été réduit sur la partie est du site. L'intervention a été réalisée sur une surface de 7 200 m². Les portances des sols n'ont pas permis de confier la gestion en fauche tardive à un exploitant local sur les années 2020 et 2021. Bien que des réunions aient été montées avec des agriculteurs locaux pour mettre en place un pâturage tardif, cette action n'a pas pu être menée suite à l'arrêt de l'élevage par l'agriculteur concerné.
- **Suivis floristiques** (2017 et 2021)



Suivi écologique



Broyage avec exportation



Le programme d'actions 2023–2028

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est d'entretenir les habitats naturels à enjeux dans un bon état de conservation. Le programme d'action élaboré vise à l'atteinte de ces objectifs :

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Animation du site (foncière, territoriale, communication)						
Gestion des magnocariçaies par broyage avec exportation (entreprise spécialisée), ou fauche tardive avec exportation (agriculteur), et/ou pâturage tardif						
Création de mare et gestion						
Suivi et gestion des invasives						
Etude de caractérisation du fonctionnement hydraulique						
Actualisation des données patrimoniales (faune/flore)						avifaune
Suivi des effets de la restauration				flore + amphibiens		habitats
Bilan de la gestion et nouveau programme d'actions						